

Notice de mise en route des vérins électriques *CRP*



CRP Transmission

5 rue des Sarcelles - F 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33(0)3 88 20 04 17 - Fax +33(0)3 88 20 92 81

Site : www.crpt.com

E-mail : crpt@crpt.com



Prescription de mise en service pour les vérins électriques 32 - 40 – 50 – 80

I - Mode de fonctionnement

Les vérins électriques sont équipés en standard d'un moteur ou d'un motoréducteur asynchrone avec ou sans frein ainsi que de contacts limiteurs de position de la tige de translation.

Le vérin se compose d'un moteur électrique, d'une vis à filet trapézoïdal et d'une tige de translation. L'axe du motoréducteur est accouplé à la vis. L'écrou est solidaire de la tige de translation du vérin. Suivant le sens de rotation de l'axe du moteur, la tige se déplace en direction «sortie» ou «entrée».

Les contacts de fins de course incorporés au vérin doivent nécessairement être intercalés dans le circuit de commande pour couper l'alimentation du moteur à chaque fois que l'une ou l'autre des extrémités de la course est atteinte.

Si le vérin n'est pas équipé de fins de course, ceux-ci doivent obligatoirement être montés à l'extérieur et branchés dans de circuit de commande du moteur.

Le branchement du moteur est à réaliser conformément aux indications qui se trouvent dans la boîte à bornes ou dans la documentation jointe.

Lors de la mise en service du vérin, la tige de translation est à sortir avant le branchement jusqu'à une position intermédiaire en tournant la tige sur elle-même. Vérifier le sens de déplacement de la tige par commande du contacteur «entrée tige» pendant un court instant. Si la tige se déplace dans le sens de la rentrée, le sens de rotation du moteur est correct, sinon le sens de rotation du moteur doit être inversé par permutation de 2 phases.

Attention :

Si par une erreur de commande extérieure, la tige de translation dépasse les positions prééglées des fins de course, le vérin électrique peut être endommagé.

II - Information sur les fins de course de sécurité s'ils sont incorporés au vérin :

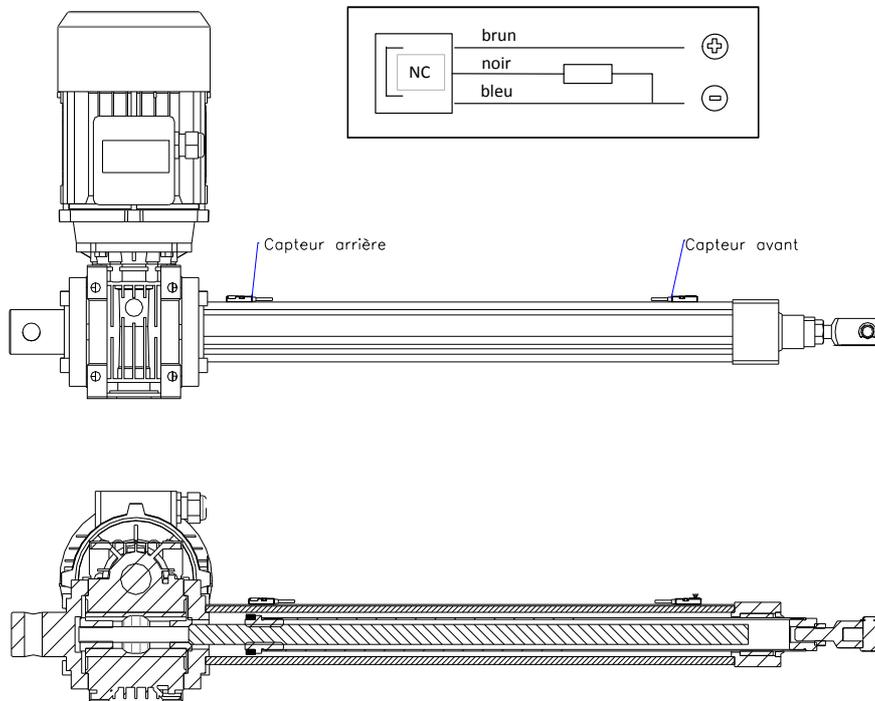
Dans sa version standard, le vérin est équipé de 2 capteurs à détection magnétique, du type PNP NC - alimentation de 10 à 30 V DC avec visualisation de l'état par LED.

Le capteur arrière (tige rentrée) est placé côté motoréducteur. Sa position peut être modifiée par l'intermédiaire du collier de fixation.

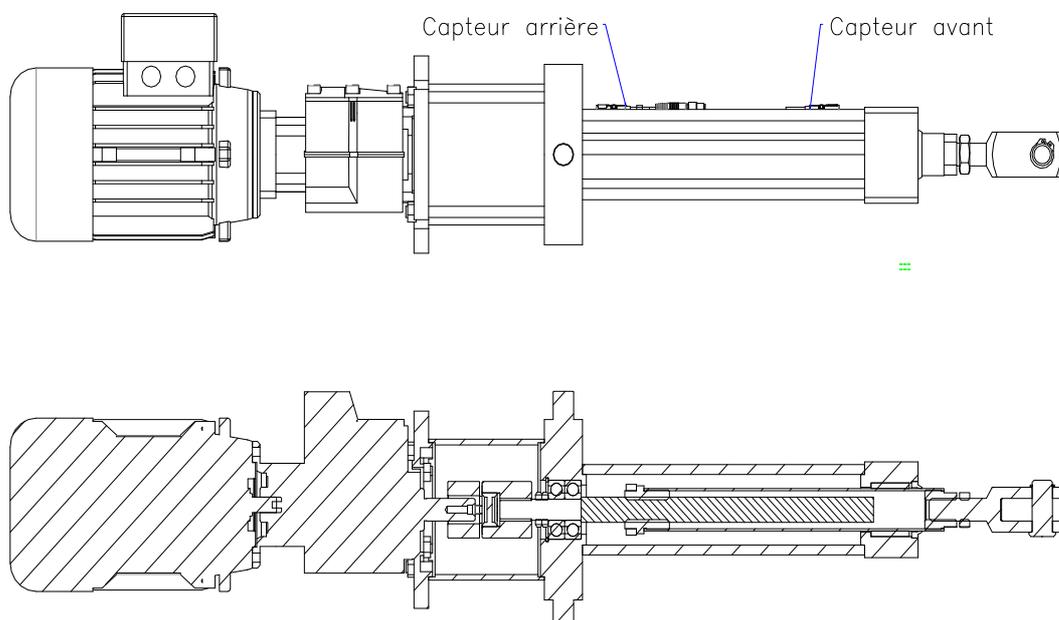
Le capteur avant est positionné à la course nominale du vérin. Sa position peut être modifiée par l'intermédiaire du collier de fixation. Ne jamais positionner ce capteur au-delà de sa position prééglée en usine. (c'est-à-dire vers la chape)

Le capteur arrière est prééglé en position tige rentrée extrême qui correspond à l'entraxe théorique indiqué sur le plan ou la fiche technique. Sa position peut être modifiée par l'intermédiaire du collier de fixation. Ne jamais positionner ce capteur au-delà de sa position prééglée en usine. (c'est-à-dire vers le moteur ou le réducteur)

Type de vérin **RV** avec capteurs magnétiques **réglables**



Type de vérin **MR** avec capteurs magnétiques **réglables**



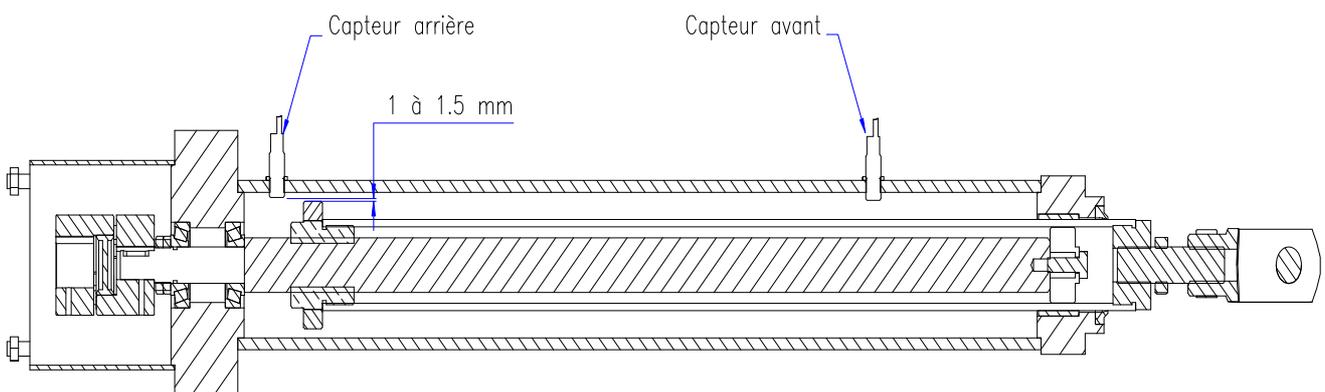
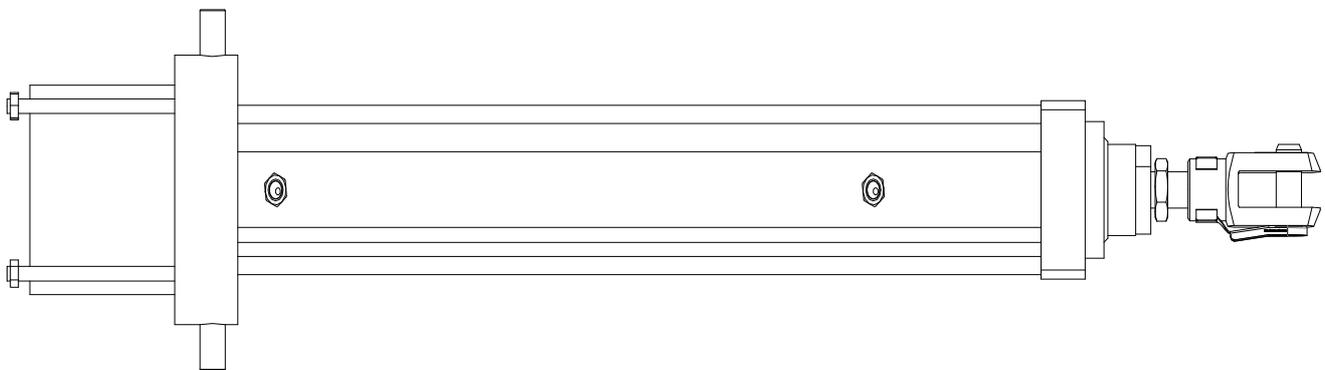
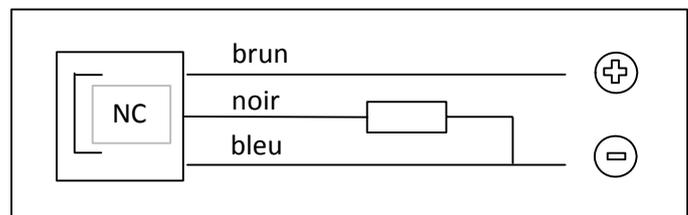
Vérins avec capteurs inductifs fixes

Les versions avec vis à billes et pour la taille 80 avec vis trapézoïdale sont équipées de 2 capteurs inductifs fixes, du type PNP NC - alimentation de 10 à 30 V DC avec visualisation de l'état par LED.

Le capteur arrière (tige rentrée) est placé côté motoréducteur.

Il est en position tige rentrée extrême qui correspond à l'entraxe théorique indiqué sur le plan ou la fiche technique

Le capteur avant est positionné à la course nominale du vérin en tige sortie.



III - Remarques importantes

1. Le vérin doit pouvoir pivoter librement autour de l'axe des tourillons ou de la chape arrière, afin qu'aucun effort radial n'agisse sur la tige de translation.
2. **La tige du vérin ne doit pas venir en butée. L'arrêt en position doit obligatoirement se faire par l'intermédiaire des fins de course. Après coupure des contacts, le dépassement est d'environ 1 à 5 mm suivant l'importance de la charge, de la vitesse et du sens du déplacement.**
3. Mode de fonctionnement : le vérin électrique n'est pas prévu pour un fonctionnement continu. Sa fréquence de manœuvre est limitée (voir documentation correspondante).
4. Protection : la protection contre l'humidité et les impuretés est à respecter suivant les indications du feuillet technique. Le vérin électrique ne doit pas être exposé aux intempéries. Il faut prévoir un capot de protection.
5. Garantie : le vérin perd sa garantie s'il est ouvert ou modifié par l'utilisateur.

6. Entretien du vérin électrique

Le vérin électrique ne nécessite en principe pas d'entretien, mais n'est cependant pas exempté d'usure. La sécurité du produit n'est plus garantie en cas d'usure trop importante ou d'un non-remplacement de pièces usées.

Tous les travaux sur le vérin électrique ne devront être faits que conformément à ces instructions. L'ouverture de l'appareil est exclusivement réservée à un personnel qualifié autorisé. En cas de défectuosité de l'unité linéaire, nous conseillons de prendre contact avec le fabricant ou de renvoyer cette unité linéaire pour la faire réparer.

- Lors de travaux électriques ou sur des éléments électriques, il est nécessaire de les débrancher afin d'éviter les risques de blessure.

- Pour des raisons de sécurité, toute transformation arbitraire ou modification du vérin électrique est interdite.

- Les installations relevant de la sécurité doivent être vérifiées régulièrement, au moins une fois par an (fonctionnalité, exhaustivité).